

Les 160 ans du cercle du commerce

par Elian Panigada

LES 160 ANS DU CERCLE DU COMMERCE DE SETE
=====

par Elian PANIGADA

Le CERCLE DU COMMERCE DE SETE est parmi l'une des plus anciennes associations de la commune puisque son acte de naissance porte la date du 25 Mars 1836, comme en témoigne le véritable parchemin conservé précieusement sous un cadre dans notre club et qui a survécu à cette longue histoire de 160 ans.

Ce parchemin est le seul document qui nous reste de l'origine de notre Cercle et nous ne possédons aucune autre trace écrite sur les 28 premières années de notre club, si ce n'est des témoignages oraux situant le local d'origine à la Grand'Rue, vraisemblablement au-dessus de l'actuelle pharmacie Villéna. Ce qui est certain, c'est que ce local traversait jusqu'à la Placette, puisque - et là un témoignage écrit le confirme - lors de la révolution de 1848 des émeutiers ont pénétré dans le Cercle et ont jeté par la fenêtre la grande banquette, que certains d'entre nous ont connue, d'abord dans la grande salle de lecture puis dans celle de billard, laquelle banquette est tombée sur la Placette sans se casser ! Ce fait a été confirmé dans le procès-verbal de l'Assemblée générale du 14 Janvier 1935 qui mentionne : " Le Conseil décide de conserver la banquette, bien que défraîchie, car cette banquette est un véritable monument historique " et l'on cite alors l'anecdote de sa défenestration.

C'est donc en 1864 que le Cercle occupe les nouveaux locaux du quai de Bosc, devenu de Lattro de Tassigny après la 2ème guerre mondiale.

La construction va durer deux ans et le propriétaire était Monsieur Gustave AMADOU, banquier associé à Messieurs Paul COSTE et André DUPUY.

A partir de cette date, nous pouvons suivre très fidèlement la vie de notre club grâce aux procès-verbaux des différentes Assemblées générales, conservés dans deux superbes livres reliés.

La lecture de ces textes nous permet également de suivre en filigrane la vie de notre ville, de notre région et même de notre pays. En effet, suivant le montant annuel de la cagnotte, on décèle facilement si les membres du Cercle dépensent largement ou parcimonieusement leur argent, ce qui témoigne de la facilité ou de la difficulté des temps qu'ils vivent. Ainsi voit-on défiler : la crise du phylloxéra de 1871 à 1893, la crise viticole de 1907, la crise mondiale de 1929, la première guerre mondiale, le Front populaire de 1936 et enfin la deuxième guerre mondiale.

De toute façon depuis la création du Cercle une constante s'impose : c'est le souci des différents Présidents et Trésoriers qui ont toujours eu des problèmes pour boucler leur budget. Seule la dernière décennie du XIXème siècle, entre 1890 et 1901 échappe à cette règle. On peut appeler cette période "L'âge d'or du Cercle". Heureux temps où le Jacques LANGE de l'époque se frottait les mains.

↓
TRESORIER
....//....

Jugez-en vous-même : en 1897, date à laquelle le téléphone fut installé au Cercle, le budget s'élevait à 21.304,05 F, les recettes pour l'année à 26.406,96 F. Le coffre-fort au Comptoir d'Escompte contenait 81 obligations représentant un capital de 35.600 F et Monsieur Fernand RIEU, le Jean-Pierre MEZAN de l'époque, demande de conserver 2.146 F pour les dépenses courantes. Ces sommes, bien entendu, sont convertibles en or. J'ai trouvé pour les jeunes générations et pour rafraîchir la mémoire des moins jeunes un tableau de correspondance : il faut multiplier par 18,64 pour obtenir la valeur actuelle de 1996 et ainsi on obtient :

- budget : 397.106 F (39 millions de centimes), recettes : 492.225 F ;
- capital obligations : 663.584 F, dépenses courantes : 40.000 F.

Avec de telles finances, on comprend mieux pour quelles raisons nos ainés pouvaient inviter gratuitement, le 6 Juillet 1899, l'Amiral et les officiers de l'escadre qui mouille à ~~Cette~~ cette époque dans le port de Cette. Tous les salons sont mis à leur disposition et les 8 et 9 juillet 1899 la façade de l'immeuble reste illuminée pendant la nuit.

Mais cette période faste est quasiment unique dans la vie de notre Cercle ; en effet, dès notre installation ici en 1864 lors de l'Assemblée générale, Monsieur BONNET, administrateur, intervient en ces termes : " La question de vie ou de mort pour le Cercle repose sur une augmentation de cotisations. Faut-il augmenter ? Evidemment non, car en venir à une augmentation, c'est demander la démission d'un grand nombre de membres : il faut donc faire des économies et trouver de nouvelles ressources ".

Vous voyez, le refrain est toujours le même, aussi allons-nous assister d'année en année à la prise de mesures tendant à réduire les dépenses :

- 1865 : refus de l'achat d'un piano et organisation d'un bal pour faire rentrer de l'argent frais dans les caisses.
- 1871 : au lendemain du désastre de Sedan, le nouvel impôt sur le Cercle sera payé individuellement par les membres et non par l'administration du Cercle.
- 1872 : assemblée très houleuse ; motif : renouvellement du mobilier.

M. COUSIN intervient dans le tumulte : " Nous nous trouvons dans un cercle vicieux ".

M. VIVAREZ : " Nous nous exprimons comme si nous étions à une réunion du Conseil municipal ". (Comme quoi nos édiles modernes n'ont rien inventé).

M. COSTE demande à plusieurs reprises la parole sans succès mais peut tout de même, au milieu du bruit, proposer le mot REPARATION à la place de RENOUVELLEMENT, ce qui semble calmer l'assemblée.

- 1889 : achat de nouveaux globes afin de donner plus de clarté et moins de chaleur tout en dépensant moins de gaz. Grâce aux becs AUER, la diminution de la facture a été conséquente : 714,50 F.

Malgré toutes ces mesures d'économies, les membres veulent toutefois garder un certain standing.

....//....

L'agent principal, Monsieur PUJOL, gérant du Cercle, est toujours logé aux frais du Cercle dans l'appartement derrière la cour, dans laquelle il lui est interdit d'élever des pigeons, de la volaille et des chiens et d'y étendre le linge, à l'exception de celui du Cercle. Il doit être en mesure de fournir aux membres, soit de jour, soit de nuit, pourvu qu'il soit prévenu en temps opportun, les repas qui lui seront demandés. A partir de 10 heures, il ne doit porter que la veste noire et pantalon rayé ou l'habit, à son choix, et les deux garçons qui ne doivent pas s'asseoir dans la salle utilisée par les membres portent la veste noire.

Quant au portier, qui doit avoir terminé le nettoyage du devant de porte, du vestibule et de l'escalier avant 10 heures devra être, à partir de cette heure-là, à la disposition des membres du Cercle et ne pourra s'absenter que pour leur service. Il prend son service à 7 heures l'été et à 8 heures l'hiver et il termine à 22 heures en été comme en hiver.

Pour les jeux, les cartes sont fournies par l'Administration, elles doivent porter la griffe du Cercle et toutes les parties d'argent exigent des cartes neuves. Les jeux pratiqués à cette époque sont : baccara, chemin de fer, pharaon, écarté, brelan, mistigri, whist.

Le Cercle est abonné à 38 journaux : le Moniteur vinicole, Bulletin de Panama, Journal des Débats, Journal officiel, Bulletin des Halles, Revue britannique, Revue des deux Mondes. Rien de réjouissant dans tout cela mais tout de même on y trouve, plus coquin pour l'époque : le Charivari, la Vie parisienne, Frou-Frou, Sourire, Chronique amusante, Pêle-Mêle.

Vous voyez donc que malgré les difficultés de trésorerie à certaines époques, le standing est maintenu ; il faut dire aussi que les cotisations payées par les membres propriétaires et fixées par l'Assemblée générale du 7 Mars 1889 n'étaient pas données : 200 F pour droit d'entrée et 125 F par an de cotisation, payable par semestre, ce qui fait si nous appliquons le même coefficient de 18,64 : 3.728 F de droit d'entrée et 2.330 F par an de cotisation.

Les membres agrégés ne payaient, si je peux m'exprimer ainsi, que la cotisation et non le droit d'entrée. Qu'appelait-on membres agrégés ? C'étaient des personnes étrangères à la localité appelées par la nature de leur profession, de leur emploi ou de leurs fonctions à résider temporairement à Cette.

Ainsi donc, jusqu'à l'année 1898, le Cercle ne connaîtra pas de grand changement dans sa gestion. Certes, avec sagesse le 10 Février 1894, à la suite de la crise du phylloxéra, le Colonel COURTES demande à l'administration du Cercle, afin de diviser les risques, de ne pas mettre toutes les économies chez le même banquier et c'est donc en 1894 que nous sommes devenus client de la Société générale, au Crédit Lyonnais, au Comptoir d'Escompte, chez Castelnau et Cie, Péridié et Cie et Dupuy Coste. Comme nous sommes toujours client chez cette dernière banque, nous devons figurer parmi les plus anciens, d'autant plus que nos premiers dépôts remontent à 1884, année où Messieurs COSTE, DUPUY et AMADOU succédaient à MM. Henri COSTE et Hippolyte CATRIX.

.....//....

L'année 1898 va être un tournant dans la vie de notre Cercle : Monsieur AMADOU, propriétaire, très affecté par la mort de son fils unique de 20 ans s'étant retiré de la banque depuis 1889 et vivant dans sa propriété viticole de Caillan près de Bessan, va vendre notre immeuble. La crise du phylloxéra ne doit pas être étrangère à cette transaction et on voit là que la vie de notre club est imbriquée dans la vie régionale.

Qui achète à ce moment-là à M. AMADOU ? Jules CARTAIRADE, spécialiste de la location de futailles et de la vente de bois merrains ; activités, elles, en plein essor puisqu'il faut compenser par des importations massives de vins d'Afrique du Nord le déficit de la viticulture décimée par la phylloxéra.

Ce Monsieur Jules CARTAIRADE n'est autre que le père de Frédéric et grand-père de Gérard, époux de Suzon, laquelle est membre assidue de nos compétitions de bridge actuelles. (décédée depuis)

Ainsi donc le XIXème siècle s'achève et le XXème commence dans une ambiance plutôt morose pour notre Cercle, ce qui peut paraître paradoxal, puisque soi-disant, nous arrivons à la belle époque. Jugez : fin du XIXème siècle : 134 membres ; 1900 : 97 ; 1903 : 93 membres (malgré l'entrée de Monsieur Pierre HUBIDOS qui est le père de Mlle HUBIDOS que tout le monde connaît ici, puisqu'il s'agit de Mme TOUS) ; 1907 : 83 membres (révolte des vignerons, c'est la catastrophe). (décédé depuis)

Monsieur Alfred DOUMET, Président, intervient en ces termes, lors de l'Assemblée générale de 1907 : " La situation est loin d'être brillante, elle tient au malaise général du pays et de la ville. Les jeux ont presque disparu, les moralistes en seront enchantés mais la Caisse reste vide. Nos réserves permettront de marcher encore deux ou trois ans. Mais après ! En tout cas, cela prouve que nous avons bien fait d'économiser du temps de notre prospérité."

1908 : 70 membres (la révolte des ~~paysans~~^{viticulteurs} a laissé des traces). Pour la première fois depuis la création du Cercle, les cotisations, les cartes, la corbeille n'ont pas rapporté un centime au cours de l'année 1907. En outre, je ne sais si c'est la fatigue morale qui engendre la fatigue physique ou bien le vieillissement des membres, le tout est que, depuis cette année maudite de 1907, alors que l'on votait toujours aux assemblées générales par " debout " ou " assis ", depuis cette année on ne vote plus que par main " levée " ou " baissée ".

Les années passant, on s'approche de plus en plus des années noires de la guerre qui voient, par suite de la mobilisation, les effectifs s'effondrer : 1914 : 53 membres, 1915 : 50. Le 6 Décembre 1916, Assemblée générale extraordinaire. ordre du jour : éviter la dissolution du Cercle. Deux propositions sont présentées par le Président Emile GUERIN. Soit :

- trouver 20 à 30 nouveaux membres ;
- réduire les frais généraux et le loyer.

Ces efforts ont été payants :

- Madame Veuve CARTAIRADE (Jules est décédé le 15 Mai 1916) consent à réduire le loyer de 5.000 à 3.900 F ;
 - le 1er Janvier 1918, 45 membres propriétaires et 40 nouveaux membres agrégés, après avoir assoupli la règle de ces derniers qui permet alors d'accepter de jeunes cettois de plus de 18 ans et de moins de 25 ans.

....//....

Novembre 1918 : fin de la "Grande Guerre". Détail curieux : aucune phrase sur l'armistice, simplement une phrase laconique, très neutre, sans joie ni rancune : " Par suite des circonstances exceptionnelles du moment, la réunion générale annuelle n'a pu avoir lieu à la date habituelle du mois de novembre. Le Conseil d'Administration la fixera aussitôt que possible." Cette assemblée se déroulera le 3 Octobre 1919 avec un complet changement d'administration, aucun ancien membre n'est réélu.

3 administrateurs sont élus : Messieurs BERGES, Ernest CONGE, Alfred FRISCH. Une nouvelle période euphorique va naître : 1920 : 107 membres, 1921 : 190, 1927 : 200, 1928 : 205, 1929 : 208, 1932 : 216.

Le Cercle entre alors pleinement dans le XXème siècle :

- le 15 Novembre 1919, pour 3.975 F, l'éclairage électrique est placé par les Etablissements CAPELLE qui viennent de quitter l'angle de la rue Frédéric Mistral pour la rue Honoré Euzet, la plus commerçante à cette époque ;

- le 1er janvier 1921, mise en place du chauffage central par MAUBAREYT pour la somme de 8.250 F ;

- modification du règlement : dans le but d'accentuer le caractère sportif du Cercle, on transforme l'ancien salon de jeux en salle d'armes où les fils des membres pourront venir s'entraîner en payant une cotisation mensuelle de 5 F.

Cette décision n'est pas anodine, car en fait elle peut valoir au Cercle un important dégrèvement d'imposition si les démarches engagées auprès du Ministère de la Guerre aboutissent.

Depuis 1923, la loi oblige le Cercle à demander au Ministère de l'Intérieur l'autorisation des jeux de hasard. Cette demande est adressée à la préfecture de l'Hérault le 14 Août 1923 et l'autorisation est délivrée le 4 Décembre 1923 pour le baccara à deux tableaux et le chemin de fer. Les autres jeux : poker, écarté, bridge étant dénommés " jeux de commerce ".

Sous l'impulsion du président Jules DEFARGE, pour la première fois, trois séances de loto ont été organisées en décembre 1931 et un premier championnat de ping-pong, on ne disait pas encore tennis de table, se déroule dans les salons du Cercle le 16 Décembre 1931.

Le 30 Octobre 1936, achat d'un poste T.S.F. Cette année, 1936, celle du Front populaire, fut une année d'épreuves : perte de membres (216 en 1932, 168 en 1936).

Le 4 Juillet 1936, conséquence directe des mesures prises par le Front populaire, le gérant, pour la première fois, demande 15 jours de congé annuel : accordés à condition de se faire remplacer, à ses frais ! par une personne agréée par le Conseil.

Le 5 mai 1937, contrôle fiscal par M. PRIVAT, Inspecteur des Impôts à Sète qui note : " Vérification entièrement satisfaisante avec félicitations sur la clarté des écritures." Il faut dire que le Trésorier et le Trésorier adjoint n'étaient autres que Jules DUPUY et Jean de PARSEVAL, banquiers compétents, honorablement connus sur la place de Sète.

A partir de 1937, nous allons aborder le dernier virage de notre société et après une période douloureuse de notre histoire entrer dans l'époque contemporaine de notre club. Des mesures très strictes pour faire des économies ou pour rentrer de nouvelles ressources vont être prises :

....//....

- 9 Novembre 1938 : les finances sont catastrophiques. On ouvre une souscription de 5.000 F divisée en 50 parts de 100 F, le Cercle prélevant 4.000 F et avec les 1.000 F restants on achète 10 billets de 100 F de la Loterie nationale numérotés de 0 à 9. Le remboursement de l'un de ses billets permettra au Cercle de s'inscrire comme souscripteur d'une part, le bénéfice éventuel réalisé au tirage serait partagé entre les souscripteurs ;

- 1938 : un salon est mis à la disposition des officiers de réserve moyennant rétribution ;

- 28 Janvier 1939 : à titre d'essai, un salon sera mis, les dimanches, à la disposition des épouses des membres (elles sont interdites au Cercle depuis sa création) qui pourront ainsi brider, ENTRE ELLÉS, moyennant des droits de table ;

- des bridges dansants pourraient avoir lieu le soir après dîner dans le salon des fêtes pour faire rentrer de l'argent ;

- dans l'impossibilité de calfeutrer toutes les fenêtres à cause de la défense passive, à partir du 5 Septembre 1939, le Cercle est fermé à 20 heures ;

- demande au propriétaire de baisser le loyer pendant la durée de la guerre ;

- interdiction au gérant de se servir des radiateurs électriques et de fer à repasser ;

- dans le Cercle, toutes les ampoules à forte consommation sont supprimées.

① (X) 18 Janvier 1941 : le Cercle est réquisitionné par l'armée allemande. Les membres ne conservent qu'une salle. En mars 1944, lorsque les Allemands prennent possession du dernier salon : le Cercle est en sommeil de Mars 1944 à Juillet 1944, ce seront les 4 seuls mois de fermeture au cours des 160 ans.

Après le départ des Allemands, c'est le M.L.N. (Mouvement de Libération nationale) qui occupe les locaux, nous laissant jouissance de deux salles. (du 18 mars 1946 au 31 Janvier 1947)

Le 15 Novembre 1944, réouverture du Cercle et le 2 Mars 1946 occupation à nouveau de tous les salons.

La date du 24 Novembre 1949 est très importante pour notre activité actuelle : en effet, le Conseil d'Administration, sous la présidence de René COMBES, décide la création d'une section de Bridge-Contrat.

② (X) Et dès 1952 un brillant tournoi est organisé dans les salons du Cercle avec la collaboration de la Société Saint-Raphaël. 80 paires participent à ce tournoi, des joueurs chevronnés viennent de la région et de la France entière, dont le maître incontesté de l'époque : le maître ALBARRAN. C'est cette même année qui verra la célèbre équipe sétoise Bernard FRISCH, Jean REVEL, Jean-Jacques LAPEYRE et le Docteur TEYSSIE enlever de haute lutte la première place en Languedoc-Roussillon du championnat de première division.

En 1953, parallèlement au Conseil d'Administration du Cercle est créé un bureau du Bridge-Club dont voici la composition : Président Bernard FRISCH ; Vice-Présidents : Jean de PARSEVAL et Jean LAPORTE ; Secrétaire : Laurent SUQUET ; Trésorier : Jean REVEL ; Arbitre : Jean-Jacques LAPEYRE

LAPEYRE

....//....

dans de mon entrée au Cercle,

7

Archiviste: Docteur GOSSEREZ, Membre Conseil: Docteur TEYSSIE.

Et dès 1960, c'est sous l'impulsion d'un dynamique secrétaire fraîchement élu au Conseil d'Administration du Cercle, Jean AUTHIER, que deux mesures révolutionnaires pour l'époque vont être prises :

- les jeunes Sétois âgés de plus de 18 ans et de moins de 25 ans, sans avoir à payer de droit d'entrée ni de cotisation, autant qu'ils auront été agréés par le Conseil d'Administration et ayant satisfait au scrutin, pourront être admis comme membres agrégés.

(58) Cette mesure me concernait personnellement puisque dès 1960 mes deux parrains Bernard FRISCH et Gaston LABRY présentaient ma candidature et j'étais élu membre agrégé, ce qui me permet d'afficher, aujourd'hui, (50) ans d'ancienneté au sein de cette maison me faisant ainsi le plus ancien membre de ce Cercle.

- la deuxième mesure va faire figure d'une véritable bombe parmi les octogénaires de l'époque : l'entrée des dames comme membres du Cercle dans ces murs qui n'avaient connu que des hommes pendant 124 ans.

Je me revois encore à l'Assemblée générale du 25 Mars 1960 où nous soutenions avec la fougue de notre jeunesse la proposition de Jean AUTHIER. Nous avons obtenu gain de cause en acceptant une concession sachant pertinemment qu'elle sauterait très rapidement à l'usage. En effet, les dames pourront être admises, comme membres agrégés seulement ; l'accès de la salle de lecture, de la salle d'angle et de la salle de billard leur étant interdit.

(28) Malgré cette mesure discriminatoire et injustifiée à nos yeux, car nous étions quelques-uns à apprécier la présence féminine à nos côtés dans toutes les salles, le 1er Janvier 1961, 25 dames brisent la chaîne de ce temple machiste et sont admises au Cercle. Parmi ces 25 pionnières, (5) sont toujours présentes : il s'agit de Mesdames BONNET, COSTE, DEMONTES, HERBER et TOUS. à vivante.

Dès cette mesure, comme prévu, le Cercle change de visage, des bals ont lieu durant l'été, des lotos la veille des fêtes de fin d'année et Jean AUTHIER devenant Président du Cercle le 4 juin 1975 parachève son oeuvre en faisant voter l'intégration totale des dames, leur présence indispensable au Conseil d'Administration (les deux premières à siéger étant Mesdames BERNAT et COSTE), la venue de SETE-ACCUEIL, le projet de sous-location des salles inutilisées et le projet, important, de rénovation.

A partir de cette date, ce n'est plus l'histoire du Cercle mais la vie actuelle de notre assemblée. Sachez cependant qu'après la disparition brutale de Jean AUTHIER le 27 Avril 1981, c'est notre ami Julien COTTALLORDA qui lui succède et qu'à partir du 1er Mars 1982 notre actuel Président Jean-Pierre MEZAN est élu. Ainsi, en cette année 1996, cela fait 14 ans qu'il préside aux destinées du Cercle ce qui en fait, et de loin, le Président que aura siégé le plus longtemps à ce poste. (1)

LE PRÉSIDENT -----

.....//....

(1) En 2002, soit après 20 ans de présidence, Jean-Pierre MEZAN céde sa place et c'est Christian THERON qui est brillamment élu président, rôle qu'il occupe à la satisfaction de tous le membre en 2005.

Le moment est venu de conclure ces 160 ans d'histoire ; comme tout mauvais narrateur ou conférencier, je ne vais pas déroger à la règle et vais utiliser une citation tirée du discours prononcé le 1er Janvier 1938 par le Président Monsieur Ernest CONGE et que je ressens profondément comme héritier de tous ces Anciens :

" Sète a toujours été remarquable par sa puissance de travail, par son évolution incessante et par les moyens qu'elle a offerts à ses éléments laborieux de s'élever d'un niveau souvent modeste à des situations importantes. Eh bien, à son image, il me semble que notre Cercle, riche d'une tradition séculaire de travail et de probité, doit attirer et assimiler de nouvelles recrues. Je ne veux certes pas insinuer qu'en nous réunissant ici pour nous détendre et nous distraire nous prétendions travailler à une oeuvre sociale, mais nous jouons à notre insu une rôle dans la joie et dans le cadre de la Cité. Celle-ci perdrait un organisme intéressant le jour où disparaîtrait notre Cercle ".

Que chacun d'entre-nous médite ces paroles, afin qu'en 2036 le futur Président puisse prononcer dans ces mêmes murs le discours du bi-centenaire devant une Assemblée encore plus dynamique qu'aujourd'hui.

=====

Elian PANIGADA
Mai 1996

ANNEXES (compléments)

180 en 2016
8
174

170

Le moment est venu de conclure ces ~~100~~ ans d'histoire ; comme tout mauvais narrateur ou conférencier, je ne vais pas déroger à la règle et vais utiliser une citation tirée du discours prononcé le 1er Janvier 1938 par le Président Monsieur Ernest CONGE et que je ressens profondément comme héritier de tous ces Anciens :

" Sète a toujours été remarquable par sa puissance de travail, par son évolution incroyable au fil des années. Ses éléments laboureurs sont souvent modestes à des situations extrêmes, il me semble que notre séculaire de travail et de production nous a permis de nouvelles recrues. Je ne veux pas réunissant ici pour nous démontrer que nous étions prétendus travailler à une œuvre à notre insu une rôle dans la vie de Sète. Celle-ci perdrait un organisme si elle disparaîttrait notre Cercle ".

Que chacun d'entre-nous m'assure que le futur Président puisse Mme. C. HUE prononcer le discours du bi-centenaire de Sète dynamique qu'aujourd'hui.

BULLETIN DE VOTE
A.G. DU 23/06/2014

Mme Y. GROS

M. G. ARNAUD → démission en Juillet -

M. J. CHEVREAU

M. B. DELAIS

M. J. MEURILLON

M. G. ORANGE

M. W. STAWIARSKI

M. A. TODESCO → démission en Juillet 2014

En 2014 au cours de la réunion du conseil d'administration du mois de Juillet ALAIN TODESCO Vous pouvez rayer autant de noms que vous le souhaitez.



Salumi Levoni. Quelli Buoni.

Etat Evaluatif du mobilier raffortement au cercle par la Kommandantur.
« Dans la salle de baccara, se trouve un tableau peint à l'huile d'une très grande valeur qui ne peut être évalué », »

Ce tableau que le plus ancien membre, ait connu, intitulé AZTECA, de facture impressionniste, représentant de jeunes femmes nues dans un paysage exotique. (Grande afficheur 3 m X 2,5 m -)

Levoni S.p.A. Via Matteotti, 23 - 46014 Castelluccio (MN) Italia
tel. + 39 0376 434011 fax + 39 0376 434000 levoni@levoni.it



Salumi Levoni. Quelli Buoni.

Le 1^{er} Mai 1941, la commission française allemande s'installe au cercle, il faut donc démonter chez le Docteur TEYSSIER 14 graines de Bosc - La fenêtre et la porte à 50 €/m², pour la moitié du grand salon, la grande salle située à l'arrière de l'appartement et la terrasse.

- Le docteur Teyssier et son personnel peuvent utiliser le local et les WC sur la terrasse.

- Lesquelles concernant la commission d'état, du gaz et d'électricité seront intégralement acquittées par le cercle du commerce.

Levoni S.p.A. Via Matteotti, 23 - 46014 Castelluccio (MN) Italia
tel. + 39 0376 434011 fax + 39 0376 434000 levoni@levoni.it



Salumi Levoni. Quelli Buoni.

Le 25 septembre 1945 transfert du consulat de Belgique de Toulouse à Sète -

Location de 2 salles au consulat de Belgique pour 1500 francs trimestriel et participation pour mobilier pour frais de chauffage. Soit 1320 F : 2 = 660 F

Levoni S.p.A. Via Matteotti, 23 - 46014 Castelluccio (MN) Italia
tel. + 39 0376 434011 fax + 39 0376 434000 levoni@levoni.it

